

Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA VENOURS  
ROTURIER RAPHAEL  
05.49.43.95.33  
cfppa.venours@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé de plus de 18 ans

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

MODULE ACCUEIL A LA FERME (UC7) Objectif pédagogique : Être capable de concevoir, organiser et animer une activité d'accueil sur une exploitation agricole, en tenant compte des publics visés, des objectifs pédagogiques, touristiques ou sociaux, des conditions de sécurité et de la réglementation, afin de diversifier l'activité de l'exploitation et valoriser son environnement professionnel.

Contenu et modalités d'organisation

Le BP REA (Brevet Professionnel - Responsable d'Entreprise Agricole) est composé de 7 blocs de compétences ou UC (Unités Capitalisables). Chaque Unité Capitalisable (UC) du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie. Chaque UC ou module peut s'acheter individuellement. MODULE ACCUEIL A LA FERME (UC7) Contenu pédagogique : Définir un projet d'accueil adapté à l'exploitation Identifier les objectifs de l'accueil : pédagogie, tourisme, social, bien-être... Déterminer les publics cibles (scolaires, familles, groupes d'adultes, personnes en situation de handicap...) Évaluer les moyens disponibles sur l'exploitation (lieux, personnel, accessibilité) Choisir un type d'accueil pertinent selon le contexte et la production Élaborer une activité d'accueil structurée Concevoir un parcours de visite ou un atelier participatif Créer des supports de médiation : panneaux, fiches pédagogiques, jeux, démonstrations Organiser le déroulement de l'accueil : durée, contenu, logistique, matériel Adapter le contenu en fonction du public (âge, niveau de compréhension, attentes) Connaître le cadre réglementaire Réglementation liée à l'accueil du public : sécurité, hygiène, accessibilité Responsabilités civiles et pénales de l'accueillant Assurances, déclaration d'activité, statut juridique, fiscalité spécifique Normes spécifiques (ERP, accueil de mineurs, accueil touristique...) Animer et communiquer efficacement Techniques d'accueil et de gestion de groupe Prise de parole, posture professionnelle, écoute active Animation pédagogique ou ludique autour de l'activité agricole Communication externe : flyers, réseaux sociaux, partenariats locaux Valoriser l'accueil dans la stratégie globale de l'exploitation Diversification des activités et des revenus Suivi de la satisfaction, amélioration continue

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

BP option responsable d'entreprise agricole - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

BP RESPONSABLE EXPLOITATION AGRICOLE COMPLET

| Calendrier des sessions |                                |              |                        |                  |                      |           |
|-------------------------|--------------------------------|--------------|------------------------|------------------|----------------------|-----------|
| Numéro<br>Carif         | Dates de formation             | Ville        | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF                  | Modalités |
| 00607820                | du 17/11/2025 au<br>08/06/2026 | Rouillé (86) | CFPPA VENOURS          |                  | MON COMPTE FORMATION | FPC       |